

Publié le 18 mai 2010

## Transport public : Un ticket unique pour l'Alsace

L'ensemble des Autorités Organisatrices de Transport (AOT) d'Alsace se sont unies pour permettre de voyager avec un seul ticket aussi bien en TER, qu'en bus, cars et tramways. Objectif de cette innovation : offrir une alternative pertinente à l'usage de la voiture et faciliter les déplacements dans la région, en particulier pour les voyageurs occasionnels qui ne bénéficiaient jusqu'à présent d'aucune formule spécifique.



Un ticket unique pour une région, quelle que soit le mode de transport public (TER, bus, cars ou tramways) : c'est l'initiative originale que lance les dix Autorités Organisatrices de Transports (AOT) alsaciennes (Région Alsace, Conseil Général du Bas-Rhin, Conseil Général du Haut-Rhin, Villes de Strasbourg, Colmar, Mulhouse, Saint-Louis, Haguenau, Sélestat et Obernai). Deux nouvelles formules sont proposées depuis avril, valables sur l'ensemble des réseaux de transport en commun d'Alsace : Alsa Plus 24h, pour les voyages individuels, et Alsa Plus Groupe Journée, pour les groupes. Pour chacun de ces titres, trois échelles géographiques sont prévues (zone urbaine, département et région).

Cette démarche, pilotée par la Région Alsace, vise en particulier les voyageurs occasionnels qui ne profitaient jusqu'alors d'aucune formule spécifique et « devaient acheter autant de titres de transport que de réseaux utilisés », contrairement aux abonnés qui bénéficient déjà des formules Alsa Plus Job et Alsa Plus Campus (train + bus + tram).

Au-delà des enjeux environnementaux et économiques, la nouveauté a l'ambition de « répondre au plus juste aux besoins des voyageurs » et de marquer une nouvelle étape dans la concrétisation d'un projet de « carte orange alsacienne ». Elle permettra, par exemple, aux touristes arrivant en Alsace par le TGV de découvrir plus facilement le territoire, avec un seul titre de transport, de Saint-Louis au Sud à Wissembourg au Nord, en passant par Mulhouse, Colmar, Strasbourg et Haguenau. Trois sociétés d'économie mixte dédiées aux transports publics participent au projet : la Compagnie des transports strasbourgeois ou [CTS](#) (détenue à 79,44 % par la Communauté urbaine de Strasbourg, le département du Bas-Rhin et la Ville de Strasbourg), la Saeml [Soléa](#) Transports de l'agglomération mulhousienne (détenue à 10 % par le syndicat intercommunal Sitram) et la Société des transports urbains de Colmar et environs ([Stuce-Trace](#)), détenue à 33 % par la Ville de Colmar.

Ces deux nouveaux tickets uniques sont une première étape. En expérimentation pendant un an, à compter du 1er avril 2010, ils serviront « de base de réflexion et de travail pour la généralisation de ce mode de tarification et la création de nouvelles zones », précise le Conseil régional d'Alsace.

Par Marie-Anne RAMAZZINA